

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE
SOCIETE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL
(SONADER)

AVIS NATIONAL DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N° 003/CPMP/SONADER/MASA/2026

(CPMP-SONADER)

La Société Nationale pour le Développement Rural (SONADER) compte financer sur ses ressources propres, au titre de l'exercice 2026, le recrutement d'un bureau de consultants pour « **La sélection d'une firme pour la réalisation de l'étude diagnostic approfondi du chenal d'Aftout-Essahili assorti de recommandations techniques et d'un plan d'actions pour assurer (i) la satisfaction des besoins en eau des périmètres irrigués, (ii) l'amélioration du drainage et (iii) l'accessibilité de l'ensemble de la zone** ».

Sans être exhaustif, les principales tâches du consultant se présentent ainsi qu'il suit :

1. Procéder à un diagnostic détaillé du chenal d'Aftout, des ouvrages GC existants, du réseau de drainage existant (état des lieux des ressources en eau, fonctionnement hydraulique, contraintes liées à l'envasement et à la prolifération du typha, etc.) et du réseau de pistes ;
2. Réaliser une étude approfondie de la zone (topographie, hydrologie, hydraulique, etc.) incluant les levés nécessaires et la modélisation des écoulements ;
3. Proposer des solutions techniques et des schémas d'aménagement visant à améliorer la disponibilité de l'eau d'irrigation et assurer un drainage efficace, y compris l'identification d'exutoires appropriés ;
4. Proposer un budget détaillé, un planning d'exécution des travaux ainsi que les dossiers techniques nécessaires (notes de calcul, plans, dimensionnement des ouvrages, etc.).

La SONADER invite les firmes de consultants (Bureaux d'Etudes/Sociétés/Cabinets) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services au **cours des dix dernières années**. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- **Les références générales** : elles concernent toutes les références fournies et relatives à des prestations d'études hydrauliques et d'aménagements hydro-agricoles en général (terrassements, génie civil, hydraulique et équipements). Le candidat sera apprécié suivant l'importance et la qualité des références fournies **(30 points)**.
- **Les références spécifiques pertinentes** sont toutes celles fournies et attestées relatives à des prestations d'études hydrauliques de cours d'eau ou de canaux d'irrigation ou de drainage de nature, d'envergure et de complexité similaires à la présente mission **(70 points)**

Entre autres on peut noter :

- (i) Etude d'aménagement hydraulique de chenaux ou de cours d'eau d'un linéaire d'au moins égale à 6 km **(40 points)**.
- (ii) Etude d'aménagement ou de réhabilitation de périmètres irrigués pour une superficie totale d'au moins 1000 ha **(10 points)**.
- (iii) Etude d'aménagement de chenaux ou émissaire de drainage d'un linéaire d'au moins de 5 km **(10 points)**.
- (iv) Etude d'aménagement de pistes de désenclavement **(10 points)**.



Le temps d'intervention effectif du personnel (chef de mission, géomètre et hydrologue) est estimé à **cinq (05) Homme-mois**.

Le candidat sera apprécié suivant l'importance et la qualité des références présentées. Seules, seront pris en compte, les références attestées d'exécution de contrats analogues, d'expériences dans des conditions semblables.

NB : Les expériences prises en comptes sont celles qui ont été exécutées et terminées (avec attestation de bonne exécution). La pertinence portera sur la taille physique, la complexité et les méthodes/technologies entre autres.

Les pages de garde et de signature des marchés référencés doivent être fournis sous peine de rejet.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du code des marchés publics Mauritanien édition 2021 sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Les Consultants seront sélectionnés suivant la méthode Fondée sur la Sélection au Moindre coût (SMC) telle que décrite dans le code des marchés publics.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du Lundi au Jeudi de 09 heures à 16 heures (heure locale) auprès de :

La commission de passation des marchés publics de la SONADER au siège de la SONADER sise à Nouakchott, Arafat, route Nationale n°01, Lot Z I 7BIS, B.P. 321, Tél : 00 (222) 525 21 61.

Les manifestations d'intérêt écrites en français sous forme d'un original et de 02 copies au moins en plus d'une version numérique (obligatoire) doivent être déposées à l'adresse ci-dessus (**seule adresse autorisée**) en personne au plus tard le **26 Octobre 2026 à 12 h 00 précises (heure locale)**.

Nouakchott, le 12 Octobre 2026

 Le Directeur Général de la SONADER

Hamada DIDI SID'AHMED

